

Série de webinaires : S'adapter en temps de crise
**INTÉGRER LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE
DANS LES PROGRAMMES DE GESTION DES
URGENCES ET DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS**

**WEBINAIRE
EN DIRECT**

LE MERCREDI 22 AVRIL 2020 | DE 13 h 30 À 14 h 30 (HEURE DE L'EST)

INSCRIPTION : <https://www.jedonneenligne.org/ciaj-icaj/webhealth10fr/>

COÛT : La diffusion en direct est gratuite, mais il est obligatoire de remplir le formulaire d'inscription. Ce formulaire sera disponible jusqu'au 22 avril à 10 h (heure de l'Est). Par la suite, la vidéo sera [archivée](#) et offerte au coût de 35 \$ dès le lendemain de la diffusion en direct (gratuit pour les membres de l'ICAJ).

CONFÉRENCIER

FRANÇOIS LEGAULT, M.Serv.Soc., TSI, consultant principal, Consult-Action Inc.

Modérateurice : Lynne Robichaud, chef, service aux membres et administration, [ICAJ](#)

APERÇU

Lorsque des événements affectent notre vie et notre façon de travailler, il peut y avoir un impact sur la santé mentale des travailleurs. Les organisations qui intègrent la question de la santé mentale dans leurs programmes de gestion des urgences et de continuité des activités seront en mesure de réagir à un tel événement de manière coordonnée et efficace, en protégeant leurs travailleurs et en se concentrant sur des solutions visant à soutenir leurs activités. Ce webinaire explique comment s'orienter grâce à la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.

À PROPOS

François Legault œuvre dans le domaine de la santé mentale au travail et dans la communauté depuis plus de 36 ans. Retraité tôt de la fonction publique à titre de directeur national des services d'aide aux employés (SAE) de Santé Canada, il dirige aujourd'hui Consult-Action Inc. Il s'y consacre à l'éducation et au développement des compétences en matière de santé mentale au travail à titre de consultant principal, ce qui lui permet de partager sa riche expérience et ses connaissances en la matière.

François Legault a offert ses services dans le cadre de programmes de santé mentale communautaire, de services de toxicomanie et de santé au travail en Ontario et au Québec. Il a été bénévole pour la Commission de la santé mentale du Canada, Partners for Mental Health, Mindful Employer Canada, CSA Group, et BNQ. À titre de formateur certifié, il a donné plus de 100 cours et ateliers et offert des consultations dans les deux langues officielles. Il donne régulièrement des conférences en Amérique du Nord et en Europe.

NOTE

Le lien permettant d'accéder à la plateforme GoToWebinar et le mot de passe seront transmis à chaque participant par courriel 48 h avant l'événement. Il est préférable de tester la plateforme au préalable.

HEURE DE DIFFUSION SELON LES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES :

HP	de 11 h à midi	HR	de midi à 13 h	HC	de 13 h à 14 h
HE	de 13 h 30 à 14 h 30	HA	de 14 h 30 à 15 h 30	HT	de 15 h à 16 h